

---

## LES SUITES D'UN SERMENT

Nos lecteurs ont, sans doute, lu avec intérêt l'article de Monsieur Laget sur *Les serments "more judaico" (le serment du "coulbo" et le "serment sur le coude")*, publié dans notre bulletin N° 33.

Monsieur Assouline, responsable de notre antenne israélienne, m'adresse sur cet article une fort aimable lettre :

“J’apporte des précisions et un éclairage à l’article de M. Francis Laget, article intéressant au point de vue historique et également l’analogie des mots AMaH, AeM et AMEN, provenant de la même racine. C’est vrai, mais il y a des différences au niveau des racines mêmes car certains mots sont de racine trilitère et d’autres bilitère ou de racine UGARIT et également araméenne ...

Par contre, le mot COULBO est une déformation du mot CODO (coude en Ladino et en Espagnol). Vous savez que dans toutes les langues ou dialectes, les mots d’origine sont transformés dans la prononciation. Voir le Yddish, le Judéo-Arabe, le Ladino, etc ...

Le fait de jurer sur le coude du notaire, juif ou pas, est également une vieille tradition juive qui s’est modifiée suivant les époques de l’exil. On jure sur la MEZOUZA, “sur la

tête de mon père”, “sur la tombe de mes parents”, “sur ce que j’ai de plus cher” etc. . Mais la source se trouve à l’époque d’Abraham ....

Le “coulbo” ne se réfère pas à l’ouvrage *Kol-bo*. Cet ouvrage est ce qu’on appelle aujourd’hui une “petite encyclopédie religieuse juive” sans nom d’auteur, imprimée et réimprimée trois fois: Naples 1480, Venise 1547, Lyon 1860. Il y a eu peut-être, disons sûrement, d’autres éditions.

L’auteur de l’article se base sur un jeu de mots mais, d’après mes recherches, j’ai interrogé plusieurs maîtres, “colbo” est la déformation de “codo”.”

A sa lettre, Monsieur Assouline joint des photocopie de plusieurs documents. D’abord, quelques pages du *Pentateuque* traduit par L. Wogue (Paris, Durlacher, 1860), page 163:

“Abraham dit au serviteur le plus ancien de sa maison qui avait le gouvernement de tous ses biens : “Mets, je te prie, ta main sous ma hanche”.

Une note de bas de page précise :

“Ou *sous ma cuisse* ; emblème de soumission qui paraît avoir été en usage dans les engagements pris d’inférieur à supérieur. Quelques-uns ont vu dans cette formalité une espèce d’euphémisme religieux, opinion partagée par plusieurs talmudistes, et que nous bornons à enregistrer sans autres détails.”

Monsieur Assouline nous adresse également quelques pages du *Commentaire de Rachi sur le Pentateuque*, traduit en Français par Monsieur Salzer, Grand Rabbin de Marseille, et MM les Rabbins Bloch, Munk, Gugenheim (Paris, Comptoir du Livre du Kéren Hasefer, SD). Nous y lisons Page 89 :

“ **Sous sa hanche.** Celui qui prête serment doit tenir la main sur un objet sur lequel s’accomplit une Mitsva. Par exemple un livre de la Tora (une Mezouza), des Tephilin. La circoncision était la première Mitsva qu’*Abraham a observée*, et elle s’accompagnait d’une souffrance, elle lui était d’autant plus chère, et c’est elle qu’il utilisa.”

Monsieur Assouline nous apporte ici les éclairages de la philologie et surtout de l’ethnographie sur un sujet qui s’ouvre plus sur l’évolution des mentalités et sur l’anthropologie que sur l’histoire elle-même.

Roger KLOTZ

## COMPTE-RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MAI 2003.

Le Président, après avoir constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance à 10 H 40. Il remercie Monsieur le Maire de Saint-Rémy et l’Office Culturel de Saint-Rémy qui ont mis la Salle Henri-Rolland à notre disposition.